

# Appel à manifestation d'intérêt recherche participative 2021

En résumé

**Conditions d'éligibilité** : participer à l'accompagnement réalisé par la Boutique des sciences, s'engager dans une démarche de co-productions des savoirs avec un acteur de la société civile à but non lucratif, accepter la diffusion libre des résultats

Financement à **hauteur maximale de 5 000 euros par projet**

**Dépenses éligibles** : dépenses en fonctionnement, frais de soutien liés à la recherche (indemnité de stage, frais de mission, petit matériel,...).

## CALENDRIER

### Détection et maturation des projets

- Phase 1 avant le 31 mars 2021 : remontées des questions recherche
- Phase 2 avant le 31 mai 2021 : Constitution des collectifs de partenaires pour chaque question de recherche
- Phase 3 du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 2021 : constitution des dossiers de financement pour les projets prêts

### Processus de sélection des projets

Réunion du comité de pilotage début septembre 2021, passage en commission recherche de l'Université de Lille fin septembre 2021, réponses aux candidats en octobre 2021

### Réalisation des recherches et accompagnement

- Entre mi-octobre et février 2021 selon les cas : démarrage des recherches et de l'accompagnement
- Décembre 2021 : formation de deux jours outils de la recherche action participative
- De février à septembre 2022 (selon les cas) : travail de recherche et accompagnement

## Contexte

Sous le double effet de la montée en puissance des dispositifs de démocratie participative d'une part, et des politiques nationales et européennes d'ouverture de la recherche d'autre part, on assiste à de profondes transformations des rapports entre sciences et sociétés qui se veulent plus coopératifs comme le souligne au niveau national le rapport Houllier sur les sciences et recherches participatives paru en février 2016<sup>1</sup>. Ces évolutions donnent lieu à des pratiques de recherches co-construites, mobilisant les énergies, savoirs et savoir-faire de la société civile aux côtés de la recherche académique. Ces partenariats entre recherche académique et société civile suscitent aujourd'hui largement l'attention des pouvoirs publics, des instances de programmation de la recherche et font l'objet d'analyses à différents niveaux institutionnels (régional, national, européen).

**A la faveur de ce mouvement général, l'Université de Lille, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « recherche participative », mis en œuvre par la Boutique des sciences de l'Université de Lille.**

La Boutique des Sciences est un dispositif qui a pour mission de faciliter l'accès à la recherche pour des organisations de la société civile à but non lucratif. Elle met en relation les demandeurs qui ont une visée d'intérêt général (associations, ONG, collectifs de citoyens, conseils de quartier...) et la communauté universitaire (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs de recherche, doctorants, étudiants en Master). Elle accompagne les recherches pour faire vivre la coopération entre les partenaires sur toute la durée du projet. Les recherches font en général l'objet d'un stage d'un étudiant de master 2 (6 mois) ou d'un accompagnement de plus longue durée selon les cas.

**L'accompagnement de la Boutique des sciences** vise à traduire la demande en problématique scientifique et à co-construire la question de recherche avec les acteurs et les chercheurs. Elle joue le rôle de « tiers-veilleur » pour garantir le respect de l'éthique et des intérêts de chacune des parties prenantes tout au long du projet de recherche (charte en Annexe 1). Elle aide, à la demande des partenaires, à co-produire les connaissances au moyen des outils de la Recherche Action Participative (groupement de recherche PARCS : <https://www.gdrparcs.cnrs.fr/>).

## Objectifs de cet AMI

Au travers de cet AMI, l'Université de Lille et ses partenaires souhaitent

- Inviter les chercheurs et les associations à exprimer leur intérêt pour la recherche participative et présenter leur projet.
- Faire émerger des thématiques en lien avec des enjeux de société, qui pourraient donner lieu à des projets de recherche participative.
- Favoriser les mises en relation entre les acteurs associatifs et les acteurs de la recherche de l'Université.
- Sensibiliser la communauté universitaire à la recherche participative.
- Développer l'activité de recherche participative au sein de l'université.

**Cet appel s'adresse aux chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s des unités de recherche de l'Université de Lille. Il est ouvert à toutes les disciplines et tous les domaines de recherche de l'Université.**

## Les différentes phases de l'AMI

Au regard des expériences des deux premiers AMI Recherche Participative (2019 et 2020), les modalités ont été revues pour mieux répondre aux spécificités, besoins et objectifs de la recherche participative et pour les adapter davantage au fonctionnement des deux acteurs ciblés : **les collectifs à but non lucratif et les acteurs de la recherche académique. L'émergence des projets est découpée en 3 phases.**

1 [Houllier F. \(2016\), Les Sciences participatives en France. Etat des lieux, bonnes pratiques et recommandations, Rapport pour le Ministère de L'Éducation Nationale et de la Recherche : <http://www.sciences-participatives.com/Rapport>](http://www.sciences-participatives.com/Rapport)

## Phase 1 du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2021 : remontée des demandes

La Boutique des sciences suscite la demande auprès des acteurs à but non lucratif dont les activités se déroulent dans les Hauts-de-France (appel lancé vers le secteur à but non lucratif). Elle suscite également la demande auprès des unités de recherche de l'Université via cet appel :

- **Si vous souhaitez poser une question de recherche au côté d'un partenaire associatif déjà identifié**
- **Si vous souhaitez travailler sur une question de recherche avec un acteur associatif non encore identifié**

**Merci de nous contacter avant le 31 mars 2021 à cette adresse : [boutique-des-sciences@univ-lille.fr](mailto:boutique-des-sciences@univ-lille.fr)**

Durant cette phase, la Boutique des sciences étudie les demandes et explique aux demandeurs le cadre des recherches participatives (co-production des savoirs, accompagnement de la coopération tout au long du projet). Elle aide les associations à formuler leurs demandes sous forme de questions de recherche. Elle aide les chercheur.e.s à se placer dans un cadre de coopération avec la société civile.

## Phase 2 du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2021 : recherche des partenaires

La Boutique des sciences a reçu et étudié les demandes de recherche émanant de la société civile et des chercheur.e.s. Ces demandes sont répertoriées sur la page web de l'AMI à partir du 1<sup>er</sup> avril.

**Si :**

- **Une question vous intéresse,**
- **Et que votre expertise, vos sujets de recherches, vous permettraient d'étudier cette question,**
- **Et que vous souhaitez entrer dans une démarche de co-production des savoirs et des connaissances avec l'aide de la Boutique des sciences,**

**Vous pouvez manifester votre intérêt en écrivant à [boutique-des-sciences@univ-lille.fr](mailto:boutique-des-sciences@univ-lille.fr)**

Pendant cette phase, la Boutique des sciences mettra en relation les acteurs intéressés pour travailler ensemble et accompagnera les discussions (rôle de tiers veilleur et de « médiateur ») autour des questions de recherche, de la méthodologie participative de recherche, de la définition des étapes et des moyens nécessaires, de la diffusion des résultats.

## Phase 3 du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet : constitution des dossiers de financement

A la suite de cette phase de concertation, si les partenaires souhaitent poursuivre ensemble et si les projets satisfont aux critères définis ci-dessous, les partenaires seront accompagnés pour formaliser une demande de financement et bénéficier de l'accompagnement de la Boutique des Sciences tout au long du projet.

Le dispositif d'accompagnement du projet de recherche comprend :

- au minimum 3 réunions de suivis de la coopération avec l'ensemble des partenaires
- une formation aux outils de la recherche action participative (2 jours)
- si besoin exprimé par les partenaires, des ateliers de co-productions avec les outils de la recherche action participative
- une aide à la formulation et à la diffusion des résultats coproduits

### **Critères d'éligibilité pour candidater au financement**

- Présence des deux catégories de partenaires (associations et chercheurs) et accord mutuel sur la question de recherche à traiter.
- Accord mutuel pour s'engager dans une démarche de co-production de la recherche et avec l'aide de l'accompagnement de la Boutique des sciences sur la durée du projet.
- Si le recrutement d'un.e étudiant.e est envisagé, avoir la capacité d'accueillir et d'encadrer rigoureusement l'étudiant.e.

Les chercheurs ne doivent pas faire partie du bureau de l'association partenaire du projet dans lequel ils sont impliqués.

### Pour candidater au financement

Les collectifs réunissant les critères pour candidater, seront accompagnés par la Boutique des sciences pour remplir un formulaire de candidature (modèle en Annexe 2) comprenant :

- La description des partenaires
- La question de recherche et ses enjeux
- Leur intérêt à s'engager dans cette collaboration, l'utilisation qu'il feront des résultats
- La méthode de recherche coopérative envisagée pour répondre à la question
- Le calendrier envisagé, les moyens nécessaires à la réalisation de la recherche et le financement demandé

**Le formulaire devra être soumis avant le 31 août 2021 à 12h à : [boutique-des-sciences@univ-lille.fr](mailto:boutique-des-sciences@univ-lille.fr) et [florence.ienna@univ-lille.fr](mailto:florence.ienna@univ-lille.fr)**

## Septembre – octobre 2021 : sélection des projets et démarrage des recherches accompagnées

### Évaluation des dossiers

L'évaluation des candidatures sera conduite par un comité de pilotage constitué de membres du Conseil Scientifique et d'Orientation de la Boutique des Sciences, de l'Université de Lille, de la MEL et, de la MESHS. Elle se fera sur la base des formulaires ; elle pourra éventuellement être complétée par un entretien. L'évaluation portera sur :

- Le contenu des démarches : objectifs de la recherche, intérêts des membres du collectif à s'y engager, qualité et originalité des recherches conduites, programmation des travaux.
- Le caractère coopératif du projet : modalités d'articulation des partenaires pour la co-construction, méthodologie employée et partage des tâches auquel elle donne lieu, modes de valorisation communs envisagés.

### Financement

Les projets reçus bénéficieront d'un financement à **hauteur maximale de 5 000 euros par projet**, dans la limite de l'enveloppe disponible et d'un suivi administratif. L'AMI pourra soutenir trois ou quatre projets par an pour un montant total de 15 000€.

**Dépenses éligibles** : indemnités de stage, frais de mission, matériel de recherche, frais de personnel en CDD. Dans le cas de projets plus avancés qui nécessitent des moyens dépassant les capacités de l'AMI, les co-financements sont possibles et souhaités.

En fonction des intérêts manifestés et de l'engagement des collectifs dans des démarches de recherches participatives, l'Université de Lille pourra orienter vers d'autres dispositifs de financement au niveau régional, national (CO3 de l'Ademe...) ou international (Horizon Europe...).

---

## ANNEXE 1 : Charte de la Boutique des sciences

---



### Raison d'être

La question des relations entre les sciences et la société se pose aujourd'hui de façon cruciale. D'une part, le souhait d'une meilleure maîtrise des sciences et technologies pour un monde socialement et écologiquement plus juste amène la société civile à avoir ses propres besoins en termes de recherche, sans pouvoir toujours les satisfaire, faute d'accès aux connaissances scientifiques et aux moyens de recherche. D'autre part, la nouvelle loi de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de juillet 2013 fait apparaître clairement le thème « Sciences-Société » comme une nouvelle mission des personnels de recherche.

Les Boutiques de Sciences s'avèrent très pertinentes en tant qu'organisations frontalières entre le milieu de la recherche et la société civile. Grâce à des projets de recherche partenariale, les Boutiques de Sciences permettent de répondre à des questions posées par des collectifs de citoyens qui ne trouvent pas de réponses par d'autres dispositifs, et sont dès lors un outil démocratique dans la production des connaissances scientifiques. Elles sont garantes de la déontologie et de l'éthique de la recherche participative pour :

- la co-construction des savoirs, des projets,
- le respect de l'équité entre acteurs, l'égalité de dignité,
- la reconnaissance de la capacité des acteurs de la société civile à faire des expertises,
- la reconnaissance mutuelle des savoirs,
- la mise en commun des résultats.

### Missions

Sans but lucratif, la Boutique de Sciences de l'Université de Lille a pour missions de :

- faciliter l'accès à la recherche aux structures de la société civile en mettant en relation les demandeurs (collectifs de citoyens, associations qui ont une visée d'intérêt général, établissements scolaires, conseils de quartier,...) et les chercheurs (universitaires, enseignants-chercheurs, étudiants,...) ;
- susciter la demande : accueillir et informer les associations, les chercheurs, les institutions sur les objectifs, les valeurs, les principes de la Boutique ;
- former et accompagner les partenaires pour faciliter la compréhension mutuelle et bâtir des projets de recherche en fonction des attentes et objectifs de chacun ;
- favoriser la recherche participative et promouvoir la co-construction des savoirs dans un esprit de coopération, d'équité et de respect entre partenaires ;

- contribuer à la reconnaissance mutuelle des savoirs et notamment à la reconnaissance de la capacité des acteurs de la société civile à faire des expertises ;
- contribuer à l'enrichissement de la recherche scientifique par la synthèse (via des recherches bibliographiques) et/ou la production de nouvelles connaissances scientifiques (via des recherches nécessitant plus de moyens et/ou de techniques) ;
- veiller à la vulgarisation des résultats scientifiques et à leur diffusion au grand public y compris lors d'événements publics où tous les acteurs sont conviés ;
- veiller au respect des objectifs et au bon déroulement du processus de recherche.

## Partenaires

Trois types d'acteurs :

- les demandeurs qui ont une visée d'intérêt général : collectifs d'habitants, de citoyens, associations, conseils de quartier, lycées de la région... ;
- les membres de la Boutique des Sciences : salariés, membres du bureau et du Conseil Scientifique et d'Orientation ;
- les chercheurs : universitaires, enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs et étudiants.

## Déroulement de la collaboration

- a) La Boutique des Sciences reçoit les demandes et définit avec les demandeurs l'objet et les objectifs de la recherche. Elle aide ainsi les demandeurs à traduire les questions générales en un thème suscitant une démarche scientifique ;
- b) La Boutique sélectionne les demandes en fonction de cinq critères :
  1. l'intérêt général porté par la question ;
  2. l'incapacité pour le demandeur à financer une recherche par ses propres moyens ou à trouver de réponse à sa question par le biais d'autres dispositifs ou programmes) ;
  3. l'utilisation non commerciale des résultats ;
  4. la capacité d'accueil et d'accompagnement des étudiants ou chercheurs par les demandeurs ;
  5. la capacité du demandeur à utiliser les résultats (évaluation et/ou réorientation de ses actions, diffusion des résultats dans son réseau,...).
- c) La Boutique des Sciences se réserve le droit de regrouper plusieurs demandes ou de refuser une demande. Dans tous les cas, elle en explicite les raisons au(x) demandeur(s). Afin de remplir ses missions, la Boutique des sciences s'appuie sur un Comité Scientifique et d'Orientation (CSO) représentant les différents partenaires pour garantir l'indépendance de ses choix ;
- d) La Boutique, qui n'entreprend pas elle-même la recherche, diffuse les demandes sélectionnées auprès des chercheurs ;
- e) La Boutique organise une première rencontre entre demandeurs et chercheurs. Cette première rencontre est l'occasion d'ébaucher les contours de la recherche (question, délais, résultats attendus, etc.) et de décider ou non de la collaboration ;
- f) En effet, une bonne communication et collaboration entre le demandeur et le chercheur sont essentielles car elles conditionnent fortement l'aboutissement du projet. De manière générale, le demandeur renseigne le chercheur et l'accompagne sur le terrain, tandis que ce dernier s'engage à fournir d'éventuelles explications au demandeur concernant la méthodologie de recherche adoptée ;

- g)** La Boutique formalise l'engagement des différents partenaires (rôles et attentes de chacun)
- h)** La Boutique accompagne les demandeurs et les chercheurs et assure toutes les étapes du processus de médiation entre les partenaires, coordonne les moyens humains et financiers et fournit éventuellement des outils d'accompagnement (formation, ateliers) ;
- i)** A l'issue d'une recherche menée dans le cadre de la Boutique, le chercheur s'engage à fournir un rapport -validé par le Conseil Scientifique- à l'intention du demandeur auquel il est remis ;
- j)** Le rapport est archivé par la Boutique et diffusé sous licence libre.



---

## Annexe 2 : Modèle de demande de financement (pour information)

---

Le présent dossier doit être complété et transmis par voie électronique, au plus tard le **31 aout 2021 à 12h** à la Direction de la valorisation de la recherche de l'Université de Lille à : [boutique-des-sciences@univ-lille.fr](mailto:boutique-des-sciences@univ-lille.fr) et [florence.ienna@univ-lille.fr](mailto:florence.ienna@univ-lille.fr)

**Titre du projet :**

**Acronyme (facultatif)**

**Résumé du projet (20 lignes maximum) :**

### Présentation des partenaires

**Structure(s) publique(s) de recherche**

**Responsable scientifique du projet**

NOM :                                          prénom :

Fonction :

Établissement :

Unité de recherche (nom complet et sigle) :

Email :                                          tél :

**Organisation(s) issue(s) de la société civile**

**Responsable du projet**

NOM :                                          prénom :

Fonction :

Nom de la structure :

Statut :

Objet de la structure :

Email :                                          tél :

Localisation :

## Objet de la recherche

Question de recherche :

Intérêts des partenaires pour la question posée, pourquoi la question est importante pour les partenaires :

Discipline scientifique mobilisée :

Méthodologie scientifique :

Déroulement du travail commun, rôle de chaque partenaire :

Comment les résultats pourront-ils être utilisés :

## Calendrier de travail prévisionnel

Date de lancement de l'expérience :

Durée prévisionnelle :

Présenter les grandes phases du projet et leur déroulement dans le temps :

## Budget prévisionnel

Nature des dépenses	Montant	Origine du financement